

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 19 décembre 2019
N° de dossier.: 321108.00001/16931

Pierre-Olivier Charlebois
Direct +1 514 397 5291
pcharlebois@fasken.com

PAR SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : RÉPONSE DU CQ3E AUX COMMENTAIRES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2020-2029 DU
DISTRIBUTEUR
Dossier : R-4110-2019**

Chère consœur,

La présente lettre vous est transmise en référence au dossier mentionné en rubrique et fait suite aux commentaires sur les demandes d'intervention et les budgets de participation émis par Hydro-Québec Distribution (le « **Distributeur** ») le 16 décembre dernier.

Tout d'abord, il apparaît important de réitérer que le CQ3E vise à positionner et valoriser l'efficacité énergétique dans le portefeuille énergétique québécois en tant que première filière énergétique en favorisant la cohésion des forces du marché. Ainsi, le CQ3E désire, avant tout, contribuer à l'essor de l'industrie de l'efficacité énergétique en rendant cette industrie visible par des activités de diffusion d'information et de représentation.

De plus, le CQ3E désire, par la présente, informer la Régie de l'énergie (« **Régie** ») que les motifs à l'appui de son intervention dans le présent dossier ne se fondent pas sur des enjeux de concurrence. L'objectif n'est pas de prendre position sur des choix technologiques, des pratiques ou des services en particulier.

Le CQ3E estime plutôt que l'expertise professionnelle développée dans ce secteur est telle que la société québécoise pourrait bénéficier davantage des attributs de l'efficacité énergétique, soit : une source d'approvisionnement énergétique abondante, peu coûteuse, à faible empreinte environnementale et créatrice d'emplois dans toutes les régions du Québec. Le CQ3E désire donc se prononcer à cet effet au cours du dossier R-4110-2019.



FASKEN

En conséquence et afin de clarifier les motifs à l'appui de l'intervention du CQ3E dans le présent dossier, nous déposons une version amendée de la demande d'intervention et du budget de participation.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Pierre-Olivier Charlebois

POC/ld

p. j.

